

France-Lyon: Printing and delivery services

OJ S 44/2014 04/03/2014

Contract notice

Services

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Agence de l'eau RMC

Postal address: 2-4 allée de Lodz

Town: Lyon Cedex 07

Postal code: 69363

Country: France

For the attention of: Mme Chateau Blandine

E-mail: contact.sgm@eurmc.fr

Telephone: +33 472712952

Fax: +33 472712616

Internet address(es):

General address of the contracting authority: <http://www.eaurmc.fr>

Additional information can be obtained from:

Official name: Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse

Postal address: 24 allée de Lodz

Town: Lyon Cedex 07

Postal code: 69363

Contact person: Secrétariat général

For the attention of: Mme Chateau Blandine

E-mail: contact.sgm@eurmc.fr

Telephone: +33 472712952

Fax: +33 472712616

Internet address: <http://www.eaurmc.fr>

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

Official name: Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse

Postal address: 2-4 allée de Lodz

Town: Lyon Cedex 07

Postal code: 69363

Contact person: Secrétariat général

For the attention of: Mme Chateau Blandine

E-mail: contact.sgm@eurmc.fr

Telephone: +33 472712952

Fax: +33 472712616

Internet address: <https://www.marches-publics.gouv.fr/index.php?page=entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&refConsultation=162691&orgAcronyme=d4t>

Tenders or requests to participate must be submitted: Official name: Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse

Postal address: 2-4 allée de Lodz

Town: Lyon Cedex 07

Postal code: 69363

Contact person: Secrétariat général

For the attention of: Mme Chateau Blandine

Telephone: +33 472712952

Internet address: <https://www.marches-publics.gouv.fr/index.php?page=entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&refConsultation=162691&orgAcronyme=d4t>

I.2. Type of the contracting authority

I.3. Main activity

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: no

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority

Impression et routage de supports de communication pour le compte de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 15: Publishing and printing services on a fee or contract basis

Main site or place of performance: Lieu d'exécution : locaux du titulaire; lieu de livraison : siège de l'agence de l'eau à Lyon, délégations régionales (Besançon, Marseille, Montpellier) ou tout autre point du territoire des bassins Rhône Méditerranée et Corse.

NUTS code FR France

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The procurement involves the establishment of a framework agreement

II.1.4. Information about framework agreement

Framework agreement with a single operator

Estimated total value of purchases for the entire duration of the framework agreement

Frequency and value of the contracts to be awarded: Le marché est divisé en 2 lots :

— lot n° 1 : prestations d'impression et de livraison des documents,

— lot n° 2 : prestations de routage des documents imprimés.

Pour les deux lots, le marché est un marché à bons de commande, qui s'exécute par émission de bons de commande, au fur et à mesure de l'apparition des besoins, en application de l'article 77 du code des marchés publics et un accord-cadre au sens du droit européen, sans montant maximum ni minimum.

Pour les 2 lots, le marché est conclu pour une durée de 1 an (12 mois) à compter de sa date de notification. Il est renouvelable 3 fois à la date d'anniversaire de sa date de notification sans que sa durée ne puisse excéder 4 ans. En cas de non reconduction, la décision de ne pas reconduire le marché est notifiée au titulaire par l'agence par courrier recommandé avec AR 2 mois avant la date anniversaire de la notification du marché.

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Le marché à conclure a pour objet l'impression, le façonnage, le conditionnement, le routage et la livraison de documents de communication, pour le compte de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, dans les conditions définies par le CCTP.

II.1.6. CPV code(s)

79823000 Printing and delivery services

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: yes

Tenders may be submitted for one or more lots

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

Pour les 2 lots, le marché est conclu pour une durée de 1 an (12 mois) à compter de sa date de notification. Il est renouvelable 3 fois à la date d'anniversaire de sa date de notification sans que sa durée ne puisse excéder 4 ans. En cas de non reconduction, la décision de ne pas reconduire le marché est notifiée au titulaire par l'agence par courrier recommandé avec AR 2 mois avant la date anniversaire de la notification du marché.

La date prévisionnelle de démarrage de la prestation est : 23.6.2014.

Le marché est conclu à prix unitaire(s).

Les prix figurant dans le bordereau des prix unitaires, propre à chaque lot (annexe n° 1 à l'acte d'engagement) du candidat attributaire sont :

- pour le lot n° 1, des prix fermes la première année puis des prix révisables pour les années de reconduction éventuelle, selon les conditions définies à l'article 6.4. du CCAP,
- pour le lot n° 2, des prix fermes pour la durée du marché (y compris en cas de reconduction).

Pour les 2 lots, le présent marché prévoit des clauses environnementales (articles 5.5 et 6.3 du CCTP).

Montant estimatif lot 1 : 50 000 EUR HT par année d'exécution.

Montant estimatif lot 2 : 15 000 EUR HT par année d'exécution.

II.2.2. Information about options

II.2.3. Information about renewals

This contract is subject to renewal: yes

Number of possible renewals: 3

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Duration in months: 12 (from the award of the contract)

Information about lots

Lot No: 1

Lot title: Prestations d'impression et de livraison des documents

1) Short description

Impression et livraison de supports de communication pour le compte de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse.

2) CPV code(s)

79823000 Printing and delivery services

3) Quantity or scope

Le marché est conclu pour une durée de 1 an (12 mois) à compter de sa date de notification. Il est renouvelable 3 fois à la date d'anniversaire de sa date de notification sans que sa durée ne puisse excéder 4 ans. Absence de montant minimum et maximum.

4) Indication about different time frame or duration

5) Additional information about lots

Lot No: 2

Lot title: Prestations de routage des documents imprimés

1) Short description

Routage des documents imprimés pour le compte de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse.

2) CPV code(s)

79823000 Printing and delivery services

3) Quantity or scope

Le marché est conclu pour une durée de 1 an (12 mois) à compter de sa date de notification. Il est renouvelable 3 fois à la date d'anniversaire de sa date de notification sans que sa durée ne puisse excéder 4 ans. Absence de montant minimum et maximum.

4) Indication about different time frame or duration

5) Additional information about lots

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

Néant.

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Financement assuré sur les fonds propres de l'agence, budget 2014/2015, budget 2015/2016 en cas de première reconduction, budget 2016/2017 en cas de deuxième reconduction, budget 2017/2018 en cas de troisième reconduction. Paiements par virement administratif, avec un délai global de paiement de 30 jours. Le marché pourra donner lieu à l'octroi d'une avance, en vertu de l'article 87 du CMP, qui pourra être refusée par le prestataire retenu.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

Les groupements momentanés d'entreprises sont autorisés. En cas de groupement conjoint, le mandataire s'engage à être solidaire, pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard du pouvoir adjudicateur.

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: no

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: Les candidats doivent fournir une lettre de candidature – habilitation du mandataire par ses cotraitants (Dc1 ou document équivalent) et une déclaration du candidat (Dc2 ou document équivalent) pour présenter leur candidature. Ces documents (Dc1 et Dc2) sont disponibles gratuitement sur le site www.minefe.gouv.fr. Le cas échéant, le candidat produira l'habilitation du signataire des documents relatifs au présent marché, si le signataire n'est pas le représentant légal du candidat (délégation de pouvoir ou délégation de signature établie par le représentant légal ou son délégataire dûment autorisé).

Les candidats doivent également remettre, à l'appui de leur(s) candidature(s) l'annexe 2 au règlement de la consultation («renseignements relatifs aux capacités des candidats individuels et des opérateurs économiques») dûment complétée.

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: — déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services objet du marché, réalisés au cours des 3 derniers exercices disponibles,
— conformément à l'article 45 III du code des marchés publics, si le candidat est objectivement dans l'impossibilité de produire ce renseignement pour justifier de sa capacité financière, il peut prouver sa capacité par tout autre document considéré comme équivalent par le pouvoir adjudicateur.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:
— déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des 3 dernières années,
— présentation d'une liste des principaux services effectués au cours des 3 dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique,
— les sociétés qui ne sont pas en mesure de fournir ces éléments, en raison de leur date récente de création, peuvent prouver leur capacité technique par tout autre moyen.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

Execution of the service is reserved to a particular profession: no

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Obligation to indicate the names and professional qualifications of the staff assigned to performing the contract: yes

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3.

Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Criteria below

1. Lot 1 – la valeur technique de l'offre évaluée à partir des éléments présentés par le soumissionnaire dans la note technique et les éléments fournis, décomposée comme suit: (la qualité d'impression au vu des échantillons fournis pour la prestation d'impression : 10 %; l'adéquation, à l'objet du marché, des moyens humains et la qualité de l'organisation interne mise en place pour répondre aux exigences de l'agence de l'eau : 20 %; l'adéquation, à l'objet du marché, des moyens techniques et logistiques mobilisés : 20 %). Weighting 50
2. Lot 1 – les performances en matière de développement durable. Weighting 10
3. Lot 1 – le prix de la prestation analysé sur la base de la commande indicative type non contractuelle obligatoirement complétée par le candidat. Weighting 40
4. Lot 2 – la valeur technique de l'offre évaluée à partir des éléments présentés par le soumissionnaire dans la note technique et les échantillons fournis, décomposée comme suit: (la qualité de la matière au vu des échantillons fournis : 10 %; l'adéquation, à l'objet du marché, des moyens humains et la qualité de l'organisation interne mise en place pour répondre aux exigences de l'agence de l'eau: 20 %; l'adéquation, à l'objet du marché, des moyens techniques et logistiques mobilisés: 20 %). Weighting 50
5. Lot 2 – les performances en matière de développement durable. Weighting 10
6. Lot 2 – le prix de la prestation analysé sur la base de la commande indicative type non contractuelle obligatoirement complétée par le candidat. Weighting 40

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

14-0004-AO-SGM

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

23.4.2014 - 12:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in days: 150 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Persons authorised to be present at the opening of tenders: no

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds: no

VI.3. Additional information

Complément à la rubrique "Conditions de participation" du présent avis de publicité (lii.2) : en cas de candidature émanant d'un groupement d'entreprises, seule la lettre de candidature (formulaire Dc1 ou équivalent) sera signée en original par chaque membre du groupement ET chacun des membres du groupement devra fournir sa propre déclaration (formulaire Dc2 ou équivalent).

La lettre de candidature (Dc1 ou équivalent) est, au stade de la candidature, le seul document pour lequel la signature - dans les conditions rappelées par le règlement de la consultation - est obligatoire sous peine d'élimination (sous réserve des dispositions de l'article 8.1. du règlement de la consultation). L'appréciation des capacités professionnelles, techniques et financières d'un groupement est globale. Il n'est pas exigé que chaque membre du groupement ait la totalité des compétences requises pour l'exécution du marché.

Pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières, le candidat, même s'il s'agit d'un groupement, peut également faire état des capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques quelle que soit la nature juridique des liens existant entre ces opérateurs et lui. Pour justifier des capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques sur lesquels il s'appuie pour présenter sa candidature, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux exigés de sa part par l'agence. Dans ce cas, il justifie des capacités de ce ou ces opérateurs économiques et apporte la preuve qu'il en disposera pour l'exécution du marché (tel que par exemple un engagement écrit, daté et signé de la personne habilitée à engager l'opérateur économique sur lequel le candidat s'appuie pour présenter sa candidature établissant que cet opérateur économique s'engage à mettre à la disposition du candidat ses capacités professionnelles, techniques et financières dans le cadre du marché, ou le formulaire Dc4 «Déclaration de sous-traitance» ou équivalent, dûment complété, daté et signé par les personnes habilitées à engager juridiquement le candidat et l'opérateur économique).

Dématérialisation de la procédure : le présent appel d'offre fait l'objet d'une procédure dématérialisée. Cette procédure permet aux candidats qui le souhaitent de télécharger les documents du dossier de consultation sur un réseau électronique et/ou de soumissionner par voie électronique via le site internet accessible aux adresses :

— <http://www.marches-publics.gouv.fr>

ou

— <http://www.eaurmc.fr> à la rubrique : marchés publics.

Dès la publication du présent avis d'appel public à la concurrence, les dossiers de consultation pourront être téléchargés sur le site internet à l'adresse suivante : <https://www.marches-publics.gouv.fr/index.php5?page=entreprise.EntrepriseDetailsConsultation&refConsultation=162691&orgAcronyme=d4t>.

Les candidats ne supportent aucun autre frais que ceux liés à l'accès au réseau et à l'obtention de la signature électronique. Ils doivent cependant disposer d'un environnement informatique mis à jour en matière de sécurité et d'antivirus.

Les échanges d'information sont sécurisés grâce à l'utilisation du protocole https.

Les soumissionnaires s'assureront que les fichiers transmis ne comportent pas de programme informatique malveillant (virus...).

L'enveloppe virtuelle dénommée «pli» sera cryptée et signée électroniquement dans le cadre de l'utilisation de la plate-forme de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse. Ceci suppose la détention d'un certificat électronique de signature (voir article 11.6 du règlement de la consultation).

Copie de sauvegarde :

Les candidats qui remettent une offre électronique via la plateforme de dématérialisation peuvent faire parvenir une copie de sauvegarde sur support physique électronique ou sur support papier.

La copie de sauvegarde doit parvenir au pouvoir adjudicateur dans les délais impartis pour la remise des candidatures ou des offres (la copie de sauvegarde doit être réceptionnée avant la date et l'heure indiquées en page de garde du présent règlement de la consultation).

Cette copie doit être placée dans un pli scellé comportant la mention lisible «Ne pas ouvrir – copie de sauvegarde – consultation n° 14-0004-AO-SGM». Elle ne peut être ouverte que dans les cas prévus par la réglementation.

Avenants – marchés complémentaires : selon le déroulement de l'exécution du marché, l'agence de l'eau pourra, le cas échéant, décider d'avoir recours à des avenants et/ou des marchés complémentaires (au sens de l'article 35 ii du CMP) conclus sans nouvelle mise en concurrence, dans les conditions fixées par le code des marchés publics.

Conditions de remise des plis : sous peine d'irrégularité de la candidature et/ou de l'offre, il est rappelé que pour tous les documents pour lesquels une signature du candidat est exigée (Dc1 ou équivalent et acte d'engagement), la signature doit être manuscrite et originale (pas de signature scannée) et émaner d'une personne habilitée à engager le candidat.

L'attention des candidats est particulièrement attirée sur le fait que, si le signataire des documents produits n'est pas le représentant légal du candidat, les documents attestant l'habilitation du signataire doivent impérativement être joints (dans le) au pli (du candidat).

Pour les plis dématérialisés ou remis sur supports physiques électroniques, les conditions devant être respectées sont détaillées aux articles 8, 9 et 11 du règlement de la consultation. en cas de dépôt papier, les plis doivent parvenir en recommandé avec accusé de réception ou être remis contre récépissé, avant la date et l'heure limites indiquées dans le présent avis, à l'adresse suivante : agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse Secrétariat Général (SGM) – Mme Blandine Chateau, 2-4 allée de Lodz, 69363 Lyon Cedex 07. En cas de dépôt des offres sur support physique électronique, celui-ci doit parvenir en recommandé avec accusé de réception ou être remis contre récépissé, avant la date et l'heure limites indiquées dans le présent avis, à l'adresse suivante : agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse Secrétariat Général (SGM) – Mme Blandine Chateau, 2-4 allée de Lodz, 69363 Lyon Cedex 07.

Information sur les recours :

— un référé précontractuel sur le fondement de l'article L.551-1 du code de justice administrative pourra être introduit avant la signature du marché. Ce référé doit être assorti du paiement de la contribution prévue à l'article R.411-2 du Code de justice administrative sous peine d'irrecevabilité de la demande. Les personnes habilitées à engager un référé précontractuel sont «celles qui ont un intérêt à conclure le contrat et qui sont susceptibles d'être lésées par le manquement» aux obligations de publicité et de mise en concurrence,

— un référé contractuel sur le fondement de l'article L.551-13 du code de justice administrative pourra être introduit, dans un délai de 31 jours suivant la publication de l'avis d'attribution du marché ou, en l'absence de publication d'un avis d'attribution, jusqu'à l'expiration d'un délai de 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du marché. Ce référé contractuel doit être assorti du paiement de la contribution prévue à l'article R.411-2 du code de justice administrative sous peine d'irrecevabilité de la demande.

Les personnes habilitées à engager un référé sont «celles qui ont un intérêt à conclure le contrat et qui sont susceptibles d'être lésées par le manquement» aux obligations de publicité et de mise en concurrence,

— un recours pour excès de pouvoir (REP) pourra être introduit : les personnes qui ont intérêt à agir contre un acte en lien avec la présente procédure et notamment un acte détachable du contrat et non préparatoire, peuvent introduire un REP dans un délai de 2 mois à compter de la notification ou de la publication de cet acte en vue d'en obtenir l'annulation (article R.421-1 du code de justice administrative). Cette demande pourra être assortie le cas échéant d'un référé suspension (article L. 521-1 du code de justice administrative). Tout recours doit être assorti du paiement de la contribution prévue à l'article R. 411-2 du code de justice administrative sous peine d'irrecevabilité de la demande,

— un recours de pleine juridiction contestant la validité du marché ou de certaines de ses clauses, qui en sont divisibles, assorti, le cas échéant, de demandes indemnitaires pourra être introduit, dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, notamment au moyen d'un avis mentionnant à la fois la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation dans le respect des secrets protégés par la loi. Ce recours doit être formé à l'encontre du marché ou de certaines de ses clauses. Il doit être assorti du paiement de la contribution prévue à l'article R.411-2 du code de justice administrative sous peine d'irrecevabilité de la demande. «Tout concurrent évincé de la conclusion d'un contrat administratif» est recevable à former ce recours,

— recours en indemnisation : les personnes lésées par le contrat ou sa passation, peuvent introduire un recours en indemnisation après avoir effectué, le plus souvent, une demande préalable auprès de la personne publique. Au-delà d'un délai de quatre ans à compter du 1^{er} janvier de l'année qui suit celle où la créance sur la personne publique est née, le requérant s'expose à l'opposition de la prescription quadriennale.

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP : 27.2.2014.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif de Lyon

Postal address: 184 rue Duguesclin

Town: Lyon

Postal code: 69003

E-mail: greffe.ta-lyon@juradm.fr

Telephone: +33 478141010

Fax: +33 478141065

Internet address: <http://www.conseil-etat.fr/ta/lyon/index.shtml>

VI.4.2. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures: Voir rubrique "Autres informations" du présent avis.

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

VI.5. Date of dispatch of this notice

27.2.2014